

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Briefe

Brief von Joseph von Laßberg an Louise Maximiliane Caroline Emanuele of Albany, 26.09.1802-28.03.1804

Laßberg, Joseph von

Helmsdorf, 26.09.1802-28.03.1804

K 2911,70,7

[urn:nbn:de:bsz:31-367256](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-367256)

Madame la femme d'Albilly à Rouen.

daté: Kehlberg le 28 Mars 1801.

Permettez-moi qu'avant d'entrer dans le détail de la lettre que vous avez daigné me m'adresser le 22 février dernier, j'ai l'honneur de vous mettre au courant de votre procès avec M. de Wacker. L'affaire a été envoyée à la Cour des ^{Appels} de l'Autriche antérieure, qui siège à Vienne, pour y être jugée en dernière instance, s'il plaît à Dieu! car vous ne pouvez savoir si M. de W. ne qui s'est retiré à toute hâte, ne trouvera en son Tribunal, qui voudra bien traiter en quelque lieu son affaire.

Vous voyez Madame! que vous êtes bien plus heureuse que moi, qui fait la feuvre de puis six ans à ce Tribunal de la Sibirie, sans pouvoir obtenir un arrêt contre lui.

Il a dit dans sa Réplique contre moi, que feu M. de Malgau s'étoit engagé envers lui, que si le Capital ne lui seroit dévoué durant sa vie, il n'étoit obligé de rembourser que deux ans après que le Titre original lui seroit présenté & quand il a été soumis de produire le Titre de cet engagement, il n'a pu, alors il a dit, que qu'il avoit payé des 30.000^{fr} qu'il devoit à M. de Malgau, depuis 17 ans la somme de 15.000^{fr} & comme il n'a pu en faire la preuve, il a demandé qu'on lui impose au moins le serment que ces 15.000^{fr} n'avaient pas été remboursés par lui. ¶

Malgré tout, M. de Wacker est toujours à Kehlberg, quoiqu'il m'avoit fait le 25 Nov. dernier la promesse d'aller incessamment résider à Kehlberg ^{ou est} auprès la Régence, ce qui fait que tout languit faute de sollicitations. Je suis excédé de ces broüdes, qui font que m'attirent des rires & reproches de la part de mon Oncle & de ma famille qui en rejette la faute sur moi.

Je me propose d'aller moi-même à Kehlberg pour apprendre moi-même la Nature & les conditions de cette pension au Prince de Dannebourg.

J'ai écrit aussi de Schwander, & Membre du Conseil Tribunal des appels de l'Autriche antérieure à Vienne pour lui recommander votre affaire, mais je crois qu'il fera un merveilleux effet, si vous Madame!

Je vous ai aussi de recevoir du grand Bailliage de Kehlberg la réponse sur ma Requête du 10 février, ~~elle est de~~ dont je prends la liberté de vous joindre copie. Vous voyez que le 30 Bailliage dans sa réponse fait semblant d'ignorer la Réserve de possession par le Roy de Dannebourg, qu'ignorer cela a eu lieu au grand préjudice des Droits seigneuriaux & Supérieurs à son cas la Seigneurie de Kehlberg. J'ai tout de suite chargé votre avocat de porter sans perdre de temps sa Reclamation devant le Tribunal provincial de Kehlberg; mais il ne m'a pas rendu compte de cette Commission, il est =

voudriez l'honneur de quelques lignes de votre main ;
c'est un homme droit & complaisant, qui trouverait
tous flatte de votre sollicitation.

Il croit que M. aura saisi avec empressement
la proposition d'un accommodement, que vous lui
avez fait faire ; mais il n'entrera jamais dans les
conditions - il se présentera de la proposition pour
pouvoir remonter au Tribunal des appels, qu'étant
sur le point de traiter à l'amiable avec vous, il
faudrait jurer de ne perdre tout jugement, jusqu'à
la fin de la conclusion de la Trêve ; car il ne
demande pas mieux que de traiter ^{avec} ses Pères,
jusqu'à ce que ses adversaires, excédés de ses longueurs,
se sentiraient réduits aux conditions les plus
défavorables.

La Nonchalance avec laquelle les^{es} Seigneurs traitent
vos affaires, me force de ^{vous en parler} moi-même sur les
dix-huit pour en prendre une fois ample & juste
information de l'état où elle se trouvent ;
je ne manqueraï de vous mander des Nouvelles
brevement même le résultat de mes Perquisitions.

Je suis charmé de voir des bruits bien douloureux pour moi,
je me souviens d'ailleurs dans ma lettre du 22 d'Avril de les malheurs
dont le sort a été si malheureux depuis le commencement de
l'année dernière, je suis en arrivant à Paris dans celle
du 26 Janvier - les trois sanglants que mon beau-père
de Reims m'avait perdus, le reste presque certain d'un
Capital de 30000^{fr} qu'il a dû m'apporter, sa déposition
de l'Empire qu'il avait, le peu de mariage que mon père a eu
triste avec une fille de rien, les procès de mes frères &
sœurs qui se débattaient sur la donation de son père & tante
de Metz au ^{meur} pour partager son héritage entre eux, le peu
de santé de mon père, la mort de votre fille aînée, que vous
avez perdue le 22 Sept. sans qu'il ait été auparavant malade
un seul jour par des convulsions horribles.

Voilà je crois assez de matière pour perdre le fruit de la
Paix, aussi en Suisse assez, mais je n'aurais pas l'air de
je ne regarderais même au possible bien superflus dans la
société. Les bons & les grands hommes disparaissent pour
à peu de jours cette malheureuse Plante, et il n'y a que
des ombres & des débris qui regrettent le monde !

Que vous dirai-je Madame ! sur la Paix que vous ne
d'espérer ? - je ne suis assez malheureux d'avoir un
père pour les Suisses ; mais je n'en ai pas pour
vous une Paix, qui n'est la quelle ^{est} dans, peut être de
paquer ; mais, je le sent, ne guérira jamais.

Vous m'avez lui exigé un accommodement - s'il y a jamais un homme
qui ait fait signe c'est lui ; mais -

et non mentem aut precantem esse sibi !

Je suis à vous au profond respect
L'Abbé